

## Cavage

### Les inscriptions sont soumises à validation de l'ATA

<b>Objectifs</b>	Acquisition des connaissances nécessaires pour éduquer son chien afin de récolter ses truffes.
<b>Public</b>	Personne adhérente d'une association affiliée à l'ATGE ou l'ARTBFC désirant acquérir des compétences en cavage (agriculteurs, forestiers, particuliers). <b>Les chiens non agressifs sont acceptés, obligation d'avoir une cage de transport pour les parties en salle.</b>
<b>Date et durée</b>	2 journées de 7 h les <b>29 et 30 Avril 2019</b>
<b>Coût</b>	400€ net de taxes pour les 2 journées. Possibilités d'aide de financement : soit Vivéa pour les personnes inscrites à la MSA, soit par la région Grand Est sous réserve d'être adhérent d'une association affiliée FFT. Une participation de 100 euros reste à la charge du participant quel que soit le mode d'aide sollicité.
<b>Nombre de participants</b>	Formation ouverte à partir d'un groupe de 12 personnes minimum et 15 personnes au maximum
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Modalités pédagogiques</b>	Apports théoriques en salle ; et sortie terrain avec les chiens
<b>Contenu</b>	<p><b>1<sup>ère</sup> journée (10h00 – 12 h00 ; 13h00 – 17h00) : Claude Barbier, Claude Robert</b>  <b>10h00 – 12 h00 Claude Barbier</b>  <b>Accueil</b>          « Présentation du cadre législatif dans lequel se situe la récolte de la truffe »          « Rôle des associations »  <b>13h00 – 17h00 Claude Robert</b>          « Tour de table de présentation de l'attente de chaque participant »          « Les différentes pratiques permettant de rechercher les truffes »          « Présentation des outils et tenues utiles »          « Qu'est-ce qu'un chien ? »          « Le développement comportemental et social du chiot » Terrain</p> <p><b>2<sup>ème</sup> journée (8h00 – 12h00 ; 13h00 – 17h00) : Claude Robert</b>  <b>8h00 – 12h00</b>          « Comment éduquer son chien ? »  <b>13 h00 – 17 h00</b>          « Qu'attendre du chien en cavage ? » Terrain  <b>Bilan</b></p>
<b>Evaluation</b>	- Bilan en fin de formation avec les stagiaires (enquêtes de satisfaction). - Remise d'une attestation de suivi de formation.
<b>Repas</b>	Hébergements possibles à proximité du CFPPA, aux frais des participants. Possibilité de prendre ses repas au Lycée de Croigny (4,35 €/ repas). Voir le tableau repas sur le bulletin d'inscription pour réservation.
<b>Hébergement</b>	Une liste d'hébergements peut être envoyée sur demande, le CFPPA ne gère pas les réservations.
<b>Inscriptions</b>	Séverine Le Bot Humblot tél : 03 25 42 60 03 ; severine.le-bot-humblot@educagri.fr <b>CFPPA de l'Aube - Site de Croigny</b> <b>Rue des Etangs 10210 LES LOGES MARGUERON</b>